

QUAND WADAGNI JOINT L'ACTE À LA PAROLE

(Une mesure sociale au service de l'égalité des chances)

La gratuité de la scolarité des filles, de la classe de 6^e à la Terminale, figure parmi les mesures sociales annoncées pour l'année scolaire 2026-2027. À travers

cette décision, le président de la République, Romuald WADAGNI, entend donner une nouvelle impulsion à l'accès des jeunes filles à l'éducation et traduire en actes son engagement en faveur du développement du capital humain.



Masègòhún : Djogbénou célèbre Yédénou Adjahouï

UP Le Renouveau : Cinq critères pour accéder au poste de chef

**Les Résidences
FENOUE**

Votre confort,
notre priorité

Chambres
meublées

Espaces
conviviaux

Cuisine
équipée

Djassin Houinvé - Dowa
(Porto-Novo)

0155499999
0155500707

Les résultats sont disponibles



DÉSIGNATION DES CHEFS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

UP LE RENOUVEAU : CINQ CRITÈRES POUR ACCÉDER AU POSTE DE CHEF



L'Union Progressiste le Renouveau (UP le Renouveau) vient de préciser les conditions auxquelles doivent répondre les militants désireux d'être désignés chefs de village ou de quartier de ville dans les localités relevant de la compétence du parti.

La course à la désignation des prochains chefs de village et de quartier de ville entre dans une nouvelle phase au Bénin. Après la répartition des localités entre les formations politiques habilitées, l'UP le Renouveau a arrêté ses critères internes pour sélectionner ses candidats.

La Commission électorale nationale autonome (CENA) a publié en juillet 2026 la liste des localités dans lesquelles l'UP le Renouveau est habilitée à procéder aux désignations. Le parti dispose ainsi du droit de désigner des responsables dans 2 919 localités sur les 5 295 concernées.

Cinq conditions à remplir

Pour prétendre à une désignation sous la bannière de l'UP le Renouveau, le candidat doit satisfaire à plusieurs exigences.

Premièrement, il doit appartenir à la cellule de compétence de la localité concernée et justifier d'un militantisme considéré comme avéré.

Deuxièmement, le candidat doit être une personnalité connue et respectée dans sa communauté, avec une bonne moralité et une capacité à exercer convenablement les responsabilités de chef de village ou de quartier de ville.

Troisièmement, il doit résider effectivement dans la localité pour laquelle il est pressenti. Cette exigence vise notamment à privilégier des responsables suffisamment proches des réalités quotidiennes de leurs administrés.

Quatrièmement, le postulant doit jouir de ses

droits civils et civiques et ne faire l'objet d'aucune situation incompatible avec l'exercice de cette responsabilité.

Cinquièmement, il doit être à jour de ses cotisations au parti, conformément aux exigences internes de l'UP le Renouveau.

Les chefs déjà en fonction privilégiés

Le dispositif accorde également une attention particulière aux chefs actuellement en exercice. Lorsqu'ils n'ont commis aucune faute à l'égard du parti, leur reconduction est privilégiée.

L'UP le Renouveau prévoit par ailleurs la possibilité de reconduire certains responsables déjà en fonction qui avaient adhéré au parti avant le lancement du processus, sur décision du président de la formation politique.

Une sélection qui se veut rigoureuse

À travers ces critères, l'UP le Renouveau entend encadrer la procédure de désignation et privilégier des profils à la fois militants, enracinés dans leur communauté, moralement crédibles et capables d'assumer les responsabilités locales.

Cette étape intervient après la décision de la CENA qui a réparti les localités entre les partis habilités à désigner les chefs de village et de quartier de ville. La répartition tient compte des résultats électoraux et des dispositions du Code électoral en vigueur.

Pour les militants de l'UP le Renouveau, l'enjeu est désormais de convaincre sur le terrain tout en respectant scrupuleusement les critères fixés par la direction du parti.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

GRATUITÉ DE L'ÉCOLE POUR LES FILLES AU BÉNIN

Quand Romuald WADAGNI joint l'acte à la parole

(Une mesure sociale au service de l'égalité des chances)

La gratuité de la scolarité des filles, de la classe de 6^e à la Terminale, figure parmi les mesures sociales annoncées pour l'année scolaire 2026-2027. À travers cette décision, le président de la République, Romuald WADAGNI, entend donner une nouvelle impulsion à l'accès des jeunes filles à l'éducation et traduire en actes son engagement en faveur du développement du capital humain.

Une promesse qui devient réalité

Au Bénin, l'accès des filles à l'éducation franchit une nouvelle étape. Pour l'année scolaire 2026-2027, le gouvernement met en œuvre la gratuité de la scolarité des filles de la classe de 6^e jusqu'en Terminale. Une mesure qui vise notamment à réduire les obstacles financiers susceptibles de compromettre la poursuite des études chez les jeunes filles.

Cette initiative traduit une volonté politique clairement affichée : faire de l'éducation un véritable levier d'égalité des chances. Pour de nombreuses familles, la prise en charge de la scolarité représente en effet un soutien important, particulièrement lorsqu'il s'agit de maintenir les filles dans le système éducatif jusqu'aux classes d'examen.

Romuald WADAGNI, de la parole à l'action

En plaçant l'éducation et l'autonomisation des jeunes au cœur de son action, Romuald WADAGNI entend inscrire son mandat dans une dynamique de transformation sociale. La gratuité accordée aux filles ne se limite donc pas à une mesure financière. Elle porte également un message : aucune jeune fille ne devrait voir son parcours scolaire interrompu pour des raisons économiques.

Le choix de cibler les filles du secondaire est particulièrement

significatif. Cette période correspond à une étape déterminante du parcours scolaire, au cours de laquelle certaines adolescentes peuvent être exposées au décrochage ou à l'abandon des études.

Investir dans les filles, préparer l'avenir

Au-delà de l'allègement des charges des ménages, cette politique constitue un investissement dans l'avenir du pays. Une fille qui reste longtemps à l'école dispose davantage de possibilités pour acquérir des compétences, poursuivre des études supérieures, accéder à un emploi qualifié et participer pleinement au développement économique et social.

La mesure devrait également contribuer à renforcer la confiance des familles dans la scolarisation des filles. En levant une partie des contraintes financières, l'État crée les conditions permettant à davantage de jeunes Béninoises de poursuivre leur parcours scolaire dans la durée.

Une politique sociale à consolider

La gratuité de la scolarité constitue toutefois une étape qui devra être accompagnée d'autres actions pour produire pleinement ses effets. L'amélioration des infrastructures scolaires, la disponibilité des enseignants, la qualité de l'encadrement et la lutte contre les abandons scolaires restent des enjeux essentiels.

Avec cette décision, le gouvernement affiche néanmoins une ambition forte : faire de l'éducation des filles un investissement prioritaire. Pour Romuald WADAGNI, le message est désormais traduit dans les faits : lorsque la parole politique s'accompagne d'actions concrètes, elle peut directement changer le quotidien des familles et ouvrir de nouvelles perspectives à toute une génération de jeunes filles béninoises.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



CULTURE – HOMMAGE À UNE ICÔNE DU PATRIMOINE BÉNOIS

Masègòhún : Djogbénou célèbre Yédénou Adjahoui



La première édition du Festival Masègòhún a connu son épilogue, mardi 11 août 2026, à la Maison des jeunes d’Avrankou. Organisée par l’Association « Les paroles de Yédénou Adjahoui », cette manifestation culturelle a rendu un hommage appuyé à l’illustre chanteur, philosophe et éducateur, disparu le 11 août 1995. Parrain de l’événement, le président de l’Assemblée nationale, Joseph Fifamè Djogbénou, entouré de plusieurs députés, a salué la richesse de son héritage et appelé à une transmission durable de son œuvre aux générations futures.

Une clôture sous le signe de la mémoire

Après plusieurs jours d’activités, le Festival Masègòhún a refermé ses portes dans une ambiance particulièrement chaleureuse. Pour cette journée de clôture, le président de l’Assemblée nationale, Joseph Fifamè Djogbénou, a effectué le déplacement à Avrankou, à la tête d’une importante délégation parlementaire.

À son arrivée à la Maison des jeunes, il a été accueilli par une forte mobilisation po-

pulaire. À ses côtés figuraient notamment les députés David Houinsa, Jean-Michel Abimbola, Sofiath Schanou, Charlemagne Yankoty, Denise Degbedji, Cécile Ahoumènou, Hypolite Hazounme, Victor Hounsa et Michel Sodjinou.

La délégation a notamment découvert l’exposition consacrée à Yédénou Adjahoui, avant de prendre part à la cérémonie officielle de clôture, ponctuée de discours et de prestations artistiques.

« La culture n’est pas un secteur de second rang »

La présence du président de l’Assemblée nationale a été fortement appréciée par les organisateurs et les populations.

Prenant la parole, Appolinaire Oussou-Lio, président de l’Association « Les paroles de Yédénou Adjahoui », a estimé que la présence de Joseph Djogbénou constituait un signal important en faveur de la culture.

Le maire d’Avrankou, Gabriel Ganhou-todé, a également salué cet engagement, considérant le soutien apporté au festival comme une reconnaissance accordée à la culture et au patrimoine local.

Djogbénou : « Yédénou Adjahoui est désormais un esprit »

Au cours de la manifestation, Joseph Djogbénou a rendu à plusieurs reprises hom-mage à la mémoire de Yédénou Adjahoui.

Après avoir visité l’exposition dédiée à l’artiste, le président de l’Assemblée nationale a reconnu en lui une personnalité dont l’influence dépasse largement le domaine musical.

Il a ainsi présenté Yédénou Adjahoui comme un « chanteur, philosophe, éduca-

teur et éveilleur de conscience », dont la disparition ne saurait effacer l’empreinte laissée dans la société.

Lors de la cérémonie de clôture, il a davan-tage insisté sur la dimension culturelle et historique de son œuvre. Pour lui, l’identi-té d’un peuple se construit et se conserve à travers sa culture.

Dans cette perspective, Yédénou Adjahoui ne doit plus être considéré comme une simple figure du passé. Il appartient désor-mais à cette mémoire collective qui conti-nue d’influencer les générations.

Le président Djogbénou a notamment sou-ligné que l’artiste fut à la fois historien, sociologue, homme de lettres et témoin de son époque. À travers ses chansons, il a conservé des pans entiers de la mémoire sociale, des traditions, des valeurs et de l’histoire de son milieu.

Un héritage à transmettre aux jeunes gé-nérations

Pour Joseph Djogbénou, l’enjeu du Festi-val Masègòhún ne réside donc pas unique-ment dans la commémoration de la dispari-tion de Yédénou Adjahoui. Il s’agit surtout de faire vivre son œuvre et de permettre aux jeunes générations de mieux connaître cet héritage.

Le président de l’Assemblée nationale a souhaité que l’hommage ne se limite pas à une célébration ponctuelle organisée au-tour de la date anniversaire de la dispari-tion de l’artiste.

Il a, dans ce sens, rassuré les organisateurs quant à la disponibilité des parlementaires à accompagner les initiatives destinées à préserver et à transmettre cette mémoire.

Vers un rendez-vous culturel durable

Du côté du gouvernement, le souhait est également de voir le Festival Masègòhún s’inscrire dans la durée.

César Godonou, directeur départemental de la Culture de l’Ouémé, représentant le ministre de la Culture, a plaidé pour la pé-rennisation de cette initiative afin qu’elle devienne progressivement un rendez-vous culturel majeur.

L’ambition rejoint celle portée par l’Asso-ciation « Les paroles de Yédénou Adjahoui », qui entend faire de ce festival un cadre permanent de valorisation de l’œuvre du célèbre artiste.

Yédénou Adjahoui, une mémoire qui de-meure

Décédé le 11 août 1995, Yédénou Adjahoui reste une figure emblématique de la mu-sique traditionnelle béninoise et le créateur du rythme Masègòhún.

Ses compositions constituent bien plus que des œuvres musicales. Elles sont porteuses de récits, de proverbes, de valeurs, de spiri-tualité et de fragments de l’histoire locale.

Trente et un ans après sa disparition, sa pensée et son œuvre continuent ainsi de nourrir la mémoire collective.

À Avrankou, la première édition du Festi-val Masègòhún aura donc permis de rappeler une évidence : préserver l’œuvre de Yé-dénou Adjahoui, c’est aussi préserver une partie de la mémoire culturelle du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



MÉDIAS – POLÉMIQUE AU SEIN DU GROUPE ITV INTERNATIONAL

Padem-Bénin dénonce une campagne contre le journaliste Dònkلام ABALO

La Plateforme des Promoteurs et Acteurs pour le Développement des Médias au Bénin (Padem-Bénin) prend position dans l’affaire opposant le journaliste Dònkلام ABALO à l’administration du Groupe ITV International. Dans un communiqué rendu public le 11 août 2026, l’organisation professionnelle dénonce ce qu’elle qualifie de « lynchage médiatique » et appelle les responsables du groupe à privilégier les voies légales pour régler les différends professionnels.

La polémique prend de l’ampleur autour de la situation du journaliste Dònkلام ABALO, cité dans une série de communications liées à l’administration générale du Groupe ITV International, qui exploite notamment les médias Eden TV et Diaspora FM.

Dans un communiqué de presse publié le 11 août 2026, la Padem-Bénin dit avoir constaté, depuis plusieurs jours, ce qu’elle considère comme une campagne médiatique visant le journaliste. L’organisation professionnelle des médias estime que cette démarche contribue à dégrader davantage une situation déjà tendue, notamment à la suite de la procédure de licenciement évoquée concernant la consœur Carole OLAYE.

La Padem-Bénin dénonce une démarche jugée préjudiciable

Tout en reconnaissant aux responsables d’un groupe de presse le droit de prendre des mesures à l’encontre de leurs collaborateurs, la Padem-Bénin désapprouve la manière dont certaines informations relatives au différend sont rendues publiques.

Pour la plateforme, les conflits liés aux relations de travail doivent être traités dans le respect du cadre juridique en vigueur. Elle estime ainsi que les différends professionnels entre employeurs et journalistes ne devraient pas donner lieu à des campagnes susceptibles de porter atteinte à l’image ou à la réputation des personnes concernées.

S’agissant particulièrement de Dònkلام ABALO, la Padem-Bénin affirme avoir pris connaissance de plusieurs éléments de communication attribués au Groupe ITV Interna-

tional. Elle appelle les responsables du groupe à mettre un terme à ce qu’elle présente comme des attaques médiatiques contre le journaliste et à privilégier les mécanismes prévus par la réglementation.

Un appel au respect du droit du travail

La Padem-Bénin rappelle que les relations entre employeurs et travailleurs de la presse sont encadrées par des dispositions légales et réglementaires. Pour l’organisation, toute décision concernant la situation professionnelle d’un journaliste doit être prise et, le cas échéant, contestée dans les cadres appropriés.

« Les contentieux liés aux relations de travail se règlent par des voies tracées dans un cadre légal », soutient la plateforme, qui invite les différentes parties à faire preuve de responsabilité.

L’organisation professionnelle des médias va plus loin en appelant l’administration du Groupe ITV International à respecter les dispositions légales et réglementaires applicables à la profession.

La profession appelée à la solidarité

À travers cette sortie, la Padem-Bénin entend également rappeler sa mission de défense et de protection des acteurs des médias. Elle estime que les professionnels de la presse doivent pouvoir exercer leur métier dans un environnement respectueux de leur dignité et de leurs droits.

La plateforme invite donc l’ensemble des acteurs des médias à rester solidaires et vigilants face à toute situation susceptible de porter atteinte à la liberté professionnelle ou à la dignité des journalistes.

Elle rappelle, à ce propos, les principes de déontologie qui recommandent notamment au journaliste de rechercher la contradiction et de donner la possibilité aux personnes mises en cause de faire valoir leur point de vue.

La Padem-Bénin appelle à l’apaisement

En conclusion, la Padem-Bénin exhorte les

responsables du Groupe ITV International à cesser toute forme de « cabale » contre Dònkلام ABALO et à se conformer aux dispositions légales et réglementaires.

L’organisation souhaite ainsi voir le différend trouver une issue dans les cadres prévus à cet

effet, loin de toute polémique médiatique. Elle réaffirme, par ailleurs, sa disponibilité à contribuer à la promotion d’un climat professionnel apaisé et respectueux des principes qui régissent le secteur des médias au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

ADeM-Bénin

PLATEFORME DES PROMOTEURS ET ACTEURS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS

Communiqué de Presse de la Padem-Bénin relatif au lynchage médiatique de Monsieur Dònkلام ABALO

Depuis quelques jours, l'opinion publique est arrosée par une cabale médiatique contre le journaliste Dònkلام ABALO. L'auteur de cette œuvre se trouve être l'administration générale du Groupe ITV International, exploitant des médias Eden TV et Diaspora FM. On en était là, lorsque par le truchement d'un autre communiqué diffusé en bande défilante ce Mardi 11 Août 2026, la nouvelle de licenciement de notre consœur Carole OLAYE vient en rajouter à la situation déjà déplorable. Tout en concédant aux responsables de ce groupe la latitude de mettre fin aux fonctions de leurs collaborateurs, la Plateforme des Promoteurs et Acteurs pour le Développement des Médias au Bénin (Padem-Bénin) élève une vive protestation et condamne cette communication maladroite du groupe contre la personne de notre confrère Dònkلام ABALO et le licenciement brutal de notre consœur Carole OLAYE qui ont pourtant donné le meilleur d'eux pour rehausser l'audience de ces médias. Concernant Dònkلام ABALO, la Padem-benin s'inquiète des relents perfides d'un communiqué de presse du groupe ITV International qui vise à ternir l'image de ce professionnel des médias et rappelle que les contentieux liés aux relations de travail se règlent par des voies tracées dans un cadre légal qui existe dans notre pays. Pour ce qui est de notre consœur Carole OLAYE, la Padem-Bénin regrette également les conditions de son licenciement. C'est pour cette raison que les patrons de presse et professionnels des médias réunis au sein de la Padem-Bénin se surprennent que l'administration du groupe ait choisi délibérément de se comporter de la sorte. Il en résulte alors une volonté manifeste de nuire. Dans sa mission de protection des acteurs des médias et de l'avènement et la promotion d'entreprises de presse viables dans notre pays, la Padem-Bénin condamne cette attitude du groupe ITV International qui constitue un mépris du cadre juridique. La Padem-Bénin invite instamment les responsables du groupe ITV International (Eden TV et Diaspora FM) à cesser immédiatement toutes formes de cabale à l'encontre du journaliste Dònkلام ABALO et à se référer aux dispositions légales de règlement de conflit dans les relations de travail. Enfin, la Padem-Bénin exhorte l'ensemble des professionnels des médias à rester solidaires et à veiller au respect de la confraternité telle que recommandée par l'article 17 du Code de déontologie et d'éthique des médias au Bénin qui stipule que "le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les médias à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Il s'abstient de calomnier un confrère..."

Fait, à Cotonou, le 11 août 2026

Pour la PADeM-Bénin

Le Président

LE PRÉSIDENT

LE PRÉSIDENT

Ilarion KINGNON

(00229) 0197 879 290 - 0166 151 057 - 0140 482 861

ÉLECTRICITÉ

Des perturbations annoncées dans plusieurs localités ce jeudi

La Société béninoise de production d’électricité (SBPE) et la Société béninoise d’énergie électrique (SBEE) annoncent des perturbations temporaires dans la fourniture de l’électricité au cours de la nuit de jeudi 13 août 2026. Cette situation est liée à une opération technique sur les systèmes interconnectés et la centrale thermique de Maria-Gléta.

Les abonnés de la SBEE sont invités à prendre leurs dispositions. Dans un communiqué conjoint publié ce mercredi 12 août 2026, la SBPE et la SBEE ont informé la population de possibles perturbations dans la fourniture de l’électricité dans certaines localités.

Selon les deux sociétés, ces perturbations interviendront jeudi 13 août 2026, entre 2 heures et 3 heures du matin. Elles seront consécutives à une opération de reconfiguration des systèmes interconnectés ainsi que de la centrale thermique dual fuel de 127 MW de Maria-Gléta.

Des mesures pour limiter les désagréments

Conscientes des éventuels désagréments que pourrait occasionner cette opération, les autorités du secteur de l’électricité indiquent que des dispositions ont été prises par l’ensemble des acteurs concernés.

L’objectif est de réduire autant que possible l’impact de cette intervention technique sur les consommateurs. Malgré ces précautions, certaines localités pourraient connaître des interruptions ou des perturbations de la fourniture électrique pendant la période annoncée.

La SBPE et la SBEE présentent leurs excuses aux clients qui pourraient être affectés et sollicitent leur compréhension.

Le 7302 pour les préoccupations

Pour toute information complémentaire ou difficulté liée à cette situation, les usagers peuvent contacter le service client de la SBEE au 7302, un numéro indiqué comme gratuit par la société.

Les abonnés concernés sont donc invités à prendre les précautions nécessaires avant le début de l’opération, notamment pour les équipements électriques sensibles et les activités nécessitant une alimentation continue.

Cette intervention s’inscrit dans les opérations techniques visant à assurer le bon fonctionnement et la stabilité du système électrique national.

SOCIÉTÉ BÉNINOISE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

SBPE

L'ÉLECTRICITÉ : UN ACCÉLÉRATEUR DE DÉVELOPPEMENT

PRYTANÉE ET LYCÉE MILITAIRE

Les résultats sont disponibles

Les candidats au concours d'entrée dans les établissements militaires d'enseignement secondaire au titre de la session de juillet 2026 sont désormais fixés sur leur sort. Les listes des admis au Prytanée militaire de Bembèrèkè et au Lycée militaire des jeunes filles de Natitingou ont été rendues publiques.

Les résultats du concours d'entrée dans les établissements militaires d'enseignement secondaire sont désormais disponibles. La publication intervient après la session organisée en juillet 2026 pour sélectionner les nouveaux élèves devant intégrer ces structures au titre de l'année scolaire 2026-2027.

Dans une note datée du 11 août 2026, les autorités compétentes ont rendu publiques les listes des candidats déclarés admis au Prytanée militaire de Bembèrèkè (PMB) et au Lycée militaire des jeunes filles de Natitingou (LMJF). Le document est signé par le Général de Corps d'Armée Fructueux Gbaguidi, Chef d'État-major général des Forces armées béninoises, ainsi que par Victor Adohinzin, Directeur des examens et concours au ministère des Enseignements maternel et primaire.

Des résultats sous réserve de vérifications

Les résultats publiés sont toutefois communiqués sous réserve de vérifications. Les candidats déclarés admis devront donc accomplir les différentes formalités qui leur seront indiquées par les administrations des établissements concernés.

Le Prytanée militaire de Bembèrèkè accueille les jeunes garçons sélectionnés à l'issue du concours, tandis que le Lycée militaire des jeunes filles de Natitingou est destiné aux candidates. Ces deux établissements constituent des structures de référence dans la formation et l'encadrement des jeunes appelés à poursuivre leur parcours scolaire dans un environnement marqué par la discipline, l'excellence et la rigueur.

Les listes des admis consultables

Les candidats et leurs parents sont invités à prendre connaissance des listes officielles afin de vérifier les résultats. Les admis devront ensuite se rapprocher des administrations du Prytanée militaire de Bembèrèkè et du Lycée militaire des jeunes filles de Natitingou

pour connaître les prochaines étapes relatives à leur admission et à leur rentrée scolaire.

La publication de ces résultats marque ainsi une nouvelle étape dans le processus de sélection des élèves qui intégreront les deux établissements militaires au titre de l'année scolaire 2026-2027.



AFFAIRE KEMI SEBA EN AFRIQUE DU SUD

Une piste russe au cœur des soupçons sur sa tentative de sortie du pays



Les procureurs sud-africains évoquent un financement présumé de l'opération tandis que la procédure d'extradition vers le Bénin se poursuit

Le dossier judiciaire de Kemi Seba connaît un nouveau rebondissement en Afrique du Sud. Selon des documents judiciaires cités par Bloomberg, les procureurs sud-africains soupçonnent l'existence d'un financement russe derrière une tentative présumée de sortie clandestine du territoire. L'activiste béninois, détenu depuis avril dernier, reste par ailleurs au centre de plusieurs procédures judiciaires, dont une demande d'extradition vers le Bénin.

Une tentative présumée de rejoindre le Zimbabwe

L'affaire remonte à avril 2026. Kemi Seba,

de son vrai nom Stellio Gilles Robert Capo Chichi, aurait été interpellé en Afrique du Sud alors qu'il se trouvait avec son fils et François van der Merwe, présenté comme un responsable du mouvement afrikaner Bittereinders.

Selon les éléments rapportés par Bloomberg et repris dans le dossier judiciaire, les trois hommes auraient envisagé de quitter clandestinement l'Afrique du Sud en traversant le fleuve Limpopo afin de rejoindre le Zimbabwe.

Les enquêteurs sud-africains soupçonnent notamment François van der Merwe d'avoir reçu environ 250 000 rands pour faciliter cette opération. Les procureurs établissent un lien présumé entre cette somme et un financement d'origine russe.

Des soupçons de liens avec des réseaux russes

Les accusations prennent une dimension supplémentaire avec les soupçons formulés par les autorités sud-africaines concernant les relations de Kemi Seba avec certains réseaux proches de la Russie.

D'après les documents judiciaires cités, les services sud-africains chargés des enquêtes sur les crimes prioritaires, les Hawks, considéreraient l'activiste comme une personne ayant été « entraînée par les Russes » et présentée comme particulièrement dangereuse. Les enquêteurs évoqueraient également un projet de déplacement vers l'Europe, notamment le Royaume-Uni.

Ces éléments viennent s'ajouter à des informations déjà publiées par plusieurs médias internationaux en 2023 concernant des financements qui auraient été accordés à des structures liées à l'ancienne organisation Wagner pour certaines activités de l'ONG Urgences panafricanistes.

Le cas de François van der Merwe également examiné

L'enquête sud-africaine ne concerne pas uniquement Kemi Seba. François van der Merwe fait lui aussi l'objet d'investigations.

Selon les éléments rapportés par Bloom-

berg, celui-ci se serait rendu à Moscou en 2024 afin d'y rencontrer une organisation liée à l'homme d'affaires russe Konstantin Malofeev. Ces éléments sont désormais examinés dans le cadre plus large de l'enquête sur la tentative présumée de sortie du territoire sud-africain.

Kemi Seba toujours détenu en Afrique du Sud

Pendant ce temps, Kemi Seba demeure détenu en Afrique du Sud. Sa demande d'asile politique dans le pays n'a pas encore été définitivement tranchée.

Parallèlement, la procédure visant son éventuelle extradition vers le Bénin se poursuit, après plusieurs reports de l'examen judiciaire de cette demande. Le dossier reste donc ouvert sur plusieurs fronts, entre les procédures sud-africaines, la question de son maintien en détention et la demande d'extradition formulée par les autorités béninoises.

À ce stade, les accusations relatives à un financement russe et à une tentative de sortie clandestine demeurent des allégations examinées dans le cadre de procédures judiciaires. Leur portée définitive devra être déterminée par les juridictions compétentes.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

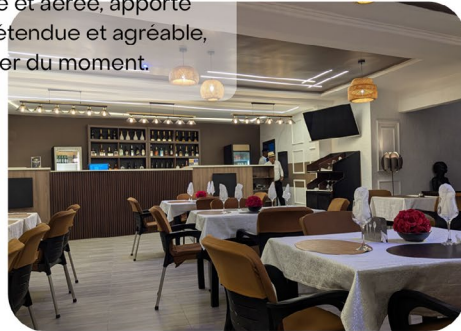
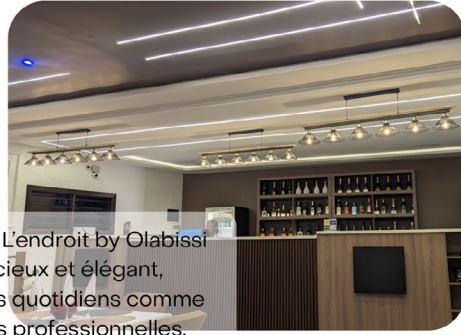
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



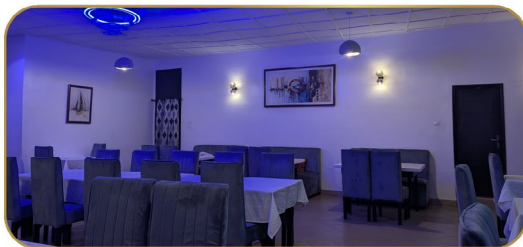
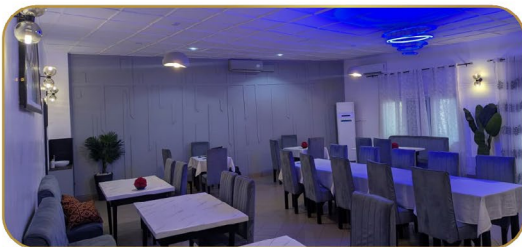
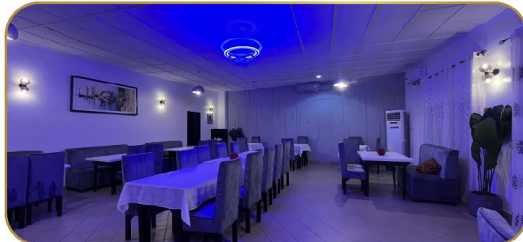
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.



L'Endroit By Olabissi

FJF8+3WF, Ave William Ponty, Porto-Novo

01 60 13 56 56

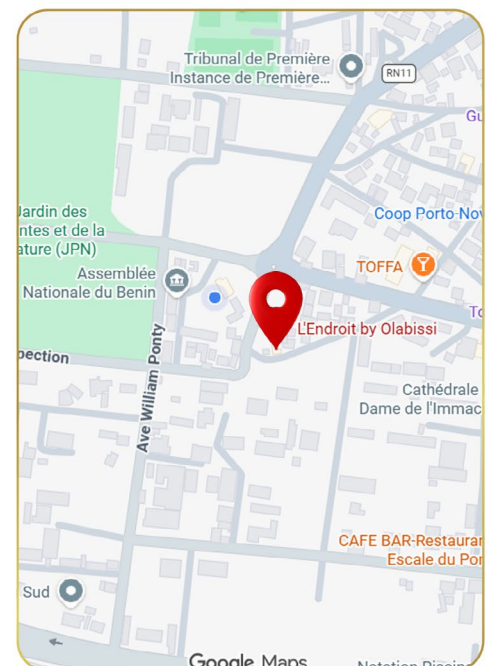
lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

L'endroit by olabissi

lendroit_restaurantpn

L'endroit by olabissi - Restaurant/PN



@Copyright2026

CONTACTEZ-NOUS

0142533031
victoriaaaisi500@gmail.com
victoria_event's
victoria_event's



Elegance - Professionnalisme - Excellence



Victoria Aissi
Fondatrice & Directrice Générale

QUI SOMMES-NOUS ?

Victoria Event's est une agence d'événementiel spécialisée dans la mise à disposition de personnel qualifié pour tout type d'événements.

Nous accompagnons les entreprises, institutions et particuliers en garantissant une prestation à la hauteur de leur image.

NOTRE MISSION
Valoriser l'image de nos clients grâce à un personnel élégant, professionnel et réactif.

NOS VALEURS

- Élégance
- Professionnalisme
- Excellence
- Ponctualité
- Confidentialité
- Satisfaction client



L'ÉLÉGANCE AU SERVICE DE VOS ÉVÉNEMENTS

AGENCE D'ÉVÉNEMENTIEL & DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ÉVÉNEMENTIEL



VOTRE ÉVÉNEMENT, NOTRE PASSION

NOS SERVICES

- Hôtesse d'accueil
- Personnel protocolaire
- Personnel VIP
- Animation commerciale
- Promotion de marques
- Street Marketing
- Foires & Salons
- Serveuses événementielles
- Mannequins

Des équipes sélectionnées, formées et encadrées pour représenter votre image avec élégance et professionnalisme.

NOS REALISATIONS



Plusieurs entreprises et institutions nous font confiance pour représenter leur image avec professionnalisme

POURQUOI CHOISIR VICTORIA EVENTS?

- Personnel qualité et expérimenté
- Présentation irréprochable
- Tenues élégantes et adaptées
- Ponctualité et discipline
- Supervision et encadrement permanent
- Réactivité et disponibilité 7/7
- Service premium et sur mesure
- Adaptation à chaque type d'événement



Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES